

Vous recrutez un stagiaire pour votre entreprise située en Europe ? Pensez aux étudiants en BTS EuroPlastic !

Des étudiants formés à vos besoins

Le BTS EuroPlastic est le premier diplôme à référentiel européen dans le secteur industriel. Il a été conçu pour répondre aux besoins des entreprises européennes de plasturgie qui connaissent aujourd'hui des difficultés de recrutement et sont sensibles à la **constitution d'un vivier européen de jeunes diplômés**. La France, la Belgique, la Pologne, l'Italie et la Grèce ont travaillé en accord avec la commission européenne sur **une formation équivalente et un référentiel commun** (concernant les activités, les compétences et l'évaluation).

Le BTS EuroPlastic se prépare en deux ans. **Les étudiants de deuxième année peuvent effectuer un stage en Europe, d'une durée de 2 mois, dans une entreprise spécialisée en plasturgie ou en composites.**

Pourquoi accueillir en stage un étudiant en BTS EuroPlastic ?

Accueillir un stagiaire dans votre entreprise, c'est participer à la formation de vos salariés de demain. L'enseignement délivré aux étudiants en BTS EuroPlastic les forme à des compétences européennes recherchées : en effet face à l'internationalisation croissante des entreprises, les compétences multiculturelles deviennent une nécessité. Selon Florence Bonnet-Touré, Responsable du Département Emploi Formation de la Fédération de la Plasturgie, « *Pour les entreprises internationales, un étudiant formé à des méthodes européennes est un atout indéniable. Il y a d'ailleurs souvent de nombreux échanges entre les différentes usines d'un Groupe* ».

Cette formation ne saurait être complète sans **une expérience terrain que seul un stage en entreprise peut offrir.** Selon l'entreprise APA Cotte Plasturgie, « *nous devons montrer aux jeunes élèves le monde de l'industrie et la vie d'une entreprise* ». Les tuteurs ou maîtres d'apprentissage sont là pour **transmettre leur savoir et la culture de l'entreprise.**

C'est aussi un pari sur l'avenir, une excellente solution pour favoriser l'adaptabilité des jeunes plasturgistes et enrichir les compétences, à la fois du jeune et de l'entreprise, par des échanges professionnels multiculturels.

Les entreprises peuvent accueillir en stage les étudiants de la première promotion dès juillet 2008.

Quelles missions confier au stagiaire ?

Les étudiants sont formés à assurer les fonctions de responsable de **Production, Qualité, de Projets ou encore Méthodes, de technicien de Conception et des Méthodes. Pendant ce stage, dans les petites entreprises,** il participe à la coordination et la gestion de l'atelier de production, dans les **moyennes et les grandes entreprises,** il peut animer un îlot de production.



Le stage fait l'objet d'une convention signée par l'entreprise, l'école et l'étudiant avant le début du stage. Les travaux réalisés pendant le stage sont la propriété de l'entreprise. L'étudiant s'engage à ne divulguer aucun renseignement concernant le stage ou l'entreprise, sans l'accord de celle-ci. L'école garantit le respect du secret professionnel de la part de toute personne appelée à suivre ou à évaluer le travail confié à l'étudiant.

Origine et auteur du document